

Climat, souveraineté alimentaire : répondre à l'urgence et investir massivement pour ne plus subir

Alors que l'été 2026 a été marqué par des records de chaleur, une sécheresse exceptionnelle, des incendies dévastateurs et des récoltes au plus bas, La Coopération Agricole tient avant tout à exprimer sa solidarité aux agriculteurs touchés de plein fouet par la crise.

En cette rentrée, elle alerte sur le risque encore insuffisamment pris en compte que le choc agricole devienne un véritable choc industriel menaçant toute la chaîne alimentaire française.

« Moins de récolte, c'est moins de collecte, des outils qui tournent en dessous de leurs capacités, des coûts fixes qui pèsent davantage et une capacité d'investissement qui se réduit. Il ne faut pas laisser les coopératives agricoles dans l'angle mort de la crise », souligne Jean-Luc Duval, président de La Coopération Agricole.

Les premières remontées du réseau, en cours de consolidation, montrent des baisses d'approvisionnement pouvant atteindre 25 à 80 % selon les filières et une sous-utilisation des outils coopératifs de 15 à 50 %. Les pertes estimées de chiffre d'affaires pourraient aller de quelques millions d'euros à plus de 100 M€, auxquelles s'ajoutent des risques de pertes de résultat pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de millions d'euros.

Face à l'ampleur du choc, La Coopération Agricole appelle à des mesures exceptionnelles : mobilisation rapide des assurances climatiques face aux mortalités et pertes exceptionnelles, relèvement de 70 à 80 % du taux de financement du dispositif Aval de FranceAgriMer pour l'aval céréalier, et accompagnement des élevages pour sécuriser leur accès aux fourrages.

Elle appelle également toute la chaîne alimentaire à jouer collectif et demande à la grande distribution et à la restauration hors domicile de rouvrir sans attendre les négociations commerciales avec les entreprises qui en expriment le besoin, afin d'adapter les contrats à la réalité des volumes et des coûts.

Céréales, fruits et légumes, lait, élevage, viticulture, luzerne, betteraves... : la baisse des volumes agricoles se traduit directement par moins de collecte, moins de transformation et, dans certaines filières, par des tensions d'approvisionnement pouvant aller jusqu'à des ruptures ponctuelles.

Face à cette situation, les coopératives sont au rendez-vous : avances et reports de paiement, soutien humain et financier, adaptation des contrats, préservation des débouchés et négociations avec l'aval. Mais leur capacité à absorber les chocs successifs atteint ses limites. Depuis 2019, les crises sanitaire, géopolitique, énergétique, inflationniste et climatique ont comprimé les marges et retardé les investissements.

La Coopération Agricole demande un plan d'investissement *Souveraineté alimentaire* pour transformer les filières d'ici 2035

La Coopération Agricole estime à 30 milliards d'euros supplémentaires les besoins d'investissement des coopératives pour transformer les filières agroalimentaires dans les dix prochaines années, alors qu'elles investissent déjà 3,5 milliards d'euros par an dans les territoires pour la compétitivité et les transitions. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, La Coopération Agricole appelle enfin à faire de **la production agricole et agroalimentaire une priorité nationale**, autour de trois axes : sécuriser les moyens de production, améliorer la compétitivité et adapter les filières.

« On ne décrète pas la souveraineté alimentaire, on la produit. Notre responsabilité collective est de recréer les conditions économiques permettant de produire suffisamment en France, au coût juste et dégager la valeur nécessaire pour investir et s'adapter. » conclut Jean-Luc Duval, président de La Coopération Agricole.

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

